

Fiche de procédure

Informations de base	
COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Règlement	Procédure terminée
Pays tiers dont les ressortissants sont soumis ou exemptés de l'obligation de visa pour franchir les frontières extérieures. Codification Abrogation Règlement (EC) No 539/2001 2000/0030(CNS) Sujet 7.10.04 Franchissement et contrôles aux frontières extérieures, visas	

Informations techniques	
Référence de procédure	2018/0066(COD)
Type de procédure	COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)
Sous-type de procédure	Codification
Instrument législatif	Règlement
	Abrogation Règlement (EC) No 539/2001 2000/0030(CNS)
Base juridique	Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 077-p2
Autre base juridique	Règlement du Parlement EP 159
Consultation obligatoire d'autres institutions	Comité économique et social européen
Etape de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission parlementaire	JURI/8/12520